

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME MARIE-PIERRE CALLET

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
14 Avril 2020

OBJET : Convention auprès de l'UGAP contractualisant l'achat de licences Adobe pour une durée de 3 ans.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 14 Avril 2020 en visioconférence, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver la convention passée auprès de l'UGAP contractualisant l'achat de licences Adobe pour une durée de 3 ans dans le cadre du contrat Adobe ETLA,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à la signer.

La dépense sera imputée au chapitre 20 du budget départemental.

A l'unanimité

S'abstiennent :

Mme INAUDI, M. JIBRAYEL, M. MASSE, M. PAYAN, Mme RUBIROLA, Mme SPORTIELLO et Mme TRANCHIDA.

Votent pour :

Mme AMSELEM , Mme BARTHÉLÉMY , M. BÉNARIOUA , Mme BERNASCONI,
Mme BIAGGI, M. BORÉ, M. BOUVET, Mme BRUNET, Mme CALLET,
Mme CARADEC, Mme CARRÉGA, Mme CHABAUD, Mme DEVÉSA,
Mme DI MARINO, M. DI NOCÉRA, M. FÉRAUD, M. FRAU, M. GAZAY,
Mme GENTE-CEAGLIO, M. GENZANA, M. GÉRARD, Mme GUARINO, M. GUÉRINI,

Mme HADJ-CHIKH, M. JORDA, Mme JOULIA, M. KOUKAS, M. LE DISSÈS,
M. LIMOUSIN, M. MALLIÉ, Mme MILON, Mme MIQUELLY,
M. MORAINÉ, Mme NARDUCCI, M. PERRIN, M. PONS, Mme PUJOL,
Mme PUSTORINO, M. RAIMONDI, Mme RAOUX, M. RÉAULT, M. REY,
M. ROYER-PERREAUT, Mme SAEZ, M. SANTELLI, Mme SANTORU-JOLY,
Mme VASSAL, M. VÉRANI, M. VIGOUROUX.

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées